

2

## CRPE Oral Entretien motivation et MSP

### Fiche- résumé

P

#### SE PROJETER DANS LE METIER DE PE

Le choix d'un métier, en général, consiste à accepter de se former (formation initiale et continue), de s'insérer dans son milieu et de bâtir une carrière professionnelle ; d'où une construction réflexive de ses projets et de ses choix (Longo *et al.*, 2019).

**Concernant le métier de professeur des écoles, cela recouvre les items suivants** (à partir des propositions générales émises par Longo *et al.* (2019) :

- donner du sens à ce travail : inscription dans une institution (l'Éducation Nationale) avec ses valeurs, ses principes (Dubet, 2020), ses textes officiels à respecter, se construire une personnalité professionnelle (comment motiver ses élèves, sa gestion de classe, son autorité, son empathie...). Le PE a la responsabilité d'écoliers mais aussi de citoyens ; cela va donc au-delà de l'école elle-même.

- ajuster ses connaissances, les savoirs à transmettre : ne pas rester sur sa formation initiale, continuer de se former grâce aux propositions de l'IEN, la DSDEN... mais aussi s'auto-former (aller vers la connaissance), se cultiver (la culture générale et importante dans ce métier).

- gérer les évolutions du métier : tout comme le métier d'instituteur des années 60-70 ne ressemble plus au métier de professeur des écoles d'aujourd'hui (Dubet, 2020), vous devez faire preuve d'adaptabilité aux changements qui peuvent être de nature diverse : l'hétérogénéité des élèves,

- la particularité du métier de PE est sa double polyvalence : celle de tous les domaines disciplinaires enseignés (français, mathématiques, EPS... y compris des nouveaux domaines apparus plus récemment comme le numérique, l'histoire de l'art...) et celle des niveaux de classe allant de la TPS au CM2.

Il y a **engagement de votre part et une interprétation de la réalité du métier** qu'il est nécessaire de confronter, notamment au regard de vos stages y compris à l'étranger, vos cours, votre formation universitaire, vos lectures scientifiques et pédagogiques, votre expérience en associations, en tant que bénévole, contractuel, votre mémoire...

**Les rapports à une vie professionnelle peuvent se décliner en 4 dimensions** (Longo *et al.*, 2019, p. 112) :

- **le rapport à l'activité professionnelle** : il s'agit de la place du travail dans la vie au regard des autres activités (loisirs, sports, vie personnelle, sociale...). **Concernant le métier de PE**, le temps devant enfants n'est qu'une partie du travail. A la maison, pendant une partie des vacances, vous avez à préparer la classe, monter des projets, corriger les cahiers, remplir les livrets, dossiers, la formation continue, les réunions diverses... de manière à consacrer 35h par semaine en moyenne comme tout fonctionnaire.

- **Le rapport au travail** : cela recouvre les raisons d'exercer ce travail, le sens donner au travail : lien social, expérience acquise, son utilité, l'autonomie, le domaine relationnel, la moralité du travail...

Les valeurs portées par le travail choisi exerceiraient une influence sur le choix professionnel.

**Concernant le métier de professeur des écoles** : en tant qu'enseignant et fonctionnaire de l'État, il porte les valeurs de la République (liberté, égalité, fraternité, laïcité, lutte contre toutes les formes de discrimination) ; il les transmet, les fait partager. D'autres valeurs communes à tout enseignant sont : croire en l'éducabilité de chaque élève ; inscrire son action d'éducation dans des principes éthiques ; coopérer avec les collègues, les parents, la hiérarchie, tous les membres œuvrant auprès des élèves (communauté éducative) ; prendre des responsabilités et assurer la sécurité des enfants... Vous pouvez également développer la maîtrise des apprentissages et des méthodes qui confèrent à ce métier son utilité dans la société et la possibilité pour vous d'apprendre en continu ; c'est un métier où la création est très présente, l'autonomie...

- **Le rapport à l'emploi** : le rapport à l'emploi comprend la satisfaction ou l'insatisfaction dues à l'atteinte ou non des finalités voulues dans ce travail. Le rapport à l'emploi concerne la stabilité, l'engagement collectif, les critères qui déterminent le choix de l'emploi (intérêt du travail, plaisir au travail, les récompenses...). **Concernant l'emploi de PE**, vous pouvez projeter les possibilités d'évolution offertes comme : directeur d'école, PEMF, enseignant spécialisé, maître d'accueil temporaire... mais aussi le fait que l'emploi de professeur des écoles se décline dans de nombreux lieux, les écoles, et non un lieu unique comme c'est le cas pour beaucoup de travailleurs.

- **Le rapport au monde professionnel** : l'absence de projet d'orientation génère de l'angoisse. Le rapport au monde professionnel apprend, par des expériences multiples, à dépasser les obstacles. **Vous pouvez aborder** le fait que vous avez été caissière ou serveur, par exemple, et que cela vous a forgé une expérience d'interaction avec de nombreuses personnes que vous saurez réinvestir auprès des parents. Prenez appui sur vos différentes expériences professionnelles depuis le début et créez un lien avec le métier de PE (pas uniquement les expériences professionnelles auprès d'enfants). Vous pouvez également insister sur le fait que c'est un métier qui s'apprend et se transmet (Dubet, 2020).

### Références scientifiques :

- Dubet F. (2020). Le métier d'enseignant : une alchimie à reconstruire. *Administration et Education*, 168 (4), 13-20.
- Longo M.E., Bourdon S., Dionne P. (2019). Les rapports à la vie professionnelle et l'intervention en orientation : une clé de compréhension des parcours des jeunes. *Revue canadienne de counseling et de psychothérapie*, 53 (2), 99-125.

### Référence institutionnelle :

- Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation paru au BO n°30 du 25 juillet 2013. Voir fiche CRPE CSE n°33 sur mon blog pour le résumé.